

Délibération n°10/06/2026-32

du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à 14 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 29 mai 2026, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Marc CECCALDI.

- Nombre de membres en exercice : 18
- Présents : Dalia MESSARA, Dominique AUGÉY, Marc CECCALDI, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Marc FERAUD, Loris MARTIN, Sébastien NOURIAN, Antoine BOLLASINA, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présents en visioconférence : Frédérique DUMICHEL, Laure SCANDOLERA
- Procurations : Sophie JOISSAINS (Marc CECCALDI), Brigitte DEVESA (Marc FERAUD), Pierre VASARELY (Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI), Florian GAITE (Juliette NORMAND-BEORCHIA)
- Absents : Kayané BIANCO ROATTA, Carlos CASTELEIRA

Monsieur le président a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Délégations de signature de la Directrice à la responsable des relations internationales et de la recherche

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini, et notamment ses articles 10 et 12

Considérant la délibération n°10/06/2026-28 du 10 juin 2026 relative aux délégations du conseil d'administration à la Directrice

L'article 12 des statuts de l'EPCC dispose que le directeur peut déléguer sa signature à un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité.

Afin d'assurer la continuité du service public et de faciliter la gestion de l'école, la directrice, madame Barbara SATRE, souhaite octroyer les délégations suivantes à la responsable des relations internationales et de la recherche, madame Pénélope PATRIX :

- Attestations d'arrivée et de départ des étudiants internationaux entrants
- Choix de cours des étudiants internationaux entrants ("learning agreement")
- Choix de cours et contrat d'étude des étudiants de l'ESAAix sortants ("learning agreement" et contrat Erasmus)
- Arrêtés de bourses des étudiants de l'ESAAix en mobilité sortante
- Renouvellements des conventions de partenariat avec les établissements internationaux partenaires ("IIA")

- Conventions de stages internationaux

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- ABROGE la délibération n°18/12/2023-64 du 18 décembre 2023 relative aux délégations de signature de la responsable des relations internationales et de la recherche
- PREND acte des délégations de signature que consentira la directrice, madame Barbara SATRE, à la responsable des relations internationales et de la recherche, madame Pénélope PATRIX

Fait à Aix en Provence

Le Président du conseil d'administration,

Marc CECCALDI